



Pôle Jeunesse, Culture
et Sport

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Structures culturelles et lieux de diffusion proposant à l'année une diffusion professionnelle :

- *Dans un lieu culturel communal ou intercommunal dédié*
- *Dans une structure culturelle labellisée ou conventionnée*

ANNÉE 2025

Date limite de dépôt du dossier 31 décembre 2024

Nom de la structure :

Date de la demande :

Une seule demande globale par structure et par an.

Dossier à adresser au gestionnaire du dossier, par mail ou par courrier :

Claire MAURY
maury.claire@marne.fr

Département de la Marne
Pôle Jeunesse, Culture et Sport
Service des Affaires Culturelles
2 bis rue de Jessaint - CS 30454 - 51038 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE cedex

Tout dossier doit être accompagné d'une lettre de demande de subvention adressée au Président du Département de la Marne.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Obligatoires pour toutes les demandes 2025

Puis à chaque modification

Votre demande ne pourra être instruite qu'à partir du moment où la totalité des pièces requises sera remise au service instructeur.

1. **Statuts à jour** de l'association signés par le président et déposés en Préfecture (à fournir en un seul exemplaire à la première demande et à chaque modification).
2. Copie du **récépissé de dépôt en préfecture** (à fournir lors de la première demande et à chaque modification)
3. Copie du **certificat d'inscription au répertoire SIREN** (à fournir lors de la première demande et à chaque modification).
4. **Liste des personnes** chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition actuelle du conseil d'administration, du bureau ... A fournir à chaque demande et à chaque modification).
5. **Lettre de demande de subvention** signée par le Président de l'association ou un représentant habilité.
6. **Procès-verbal** de l'assemblée générale de l'association (validant les comptes de l'année N-1).
7. **Rapport d'activité** du dernier exercice de l'association daté et signé du Président.
8. Derniers **bilan** et **compte de résultat** faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues, datés et certifiés conformes par le Président ou le Commissaire aux comptes (pour les associations en ayant désigné un, notamment celles ayant perçu annuellement plus de 153 000 € de subventions).
9. **Relevé d'Identité Bancaire** signé du Président et du Trésorier de l'association avec mention des noms, prénoms et qualité.
10. **Attestation sur l'honneur** datée et signée du Président : désormais, toute association ou fondation formulant une demande de subventions ou d'agrément auprès d'une personne publique doit s'engager à respecter diverses obligations regroupées dans le contrat d'engagement républicain, ces obligations sont indispensables à l'octroi d'une subvention publique.
11. **Description détaillée** de (ou des) action(s) projetée(s).
12. **Budget prévisionnel de l'action** qui doit être inclus dans le budget prévisionnel de l'association.
13. **Bilans qualitatif et quantitatif** de la (ou des) dernière(s) action(s) financée(s) par le Conseil départemental.
14. **Bilan financier** de la (ou des) dernière(s) action(s) financée(s) par le Conseil départemental.

RAPPEL

Un compte rendu financier doit être transmis à Monsieur le Président du Conseil départemental de la Marne dans les six mois suivant la fin de l'exercice ou de l'action pour lequel/laquelle une subvention a été attribuée.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Identification de la structure :

NOM :

SIGLE :

Collectivité ou établissement public SCOP Association

Autre Préciser :

Date de création de la structure :

Date d'implantation de la structure dans la Marne :

Numéro SIRET (pour recevoir une subvention, tout demandeur doit disposer d'un numéro SIRET) :

N° RNA ou à défaut celui de récépissé en Préfecture (fournir le document) :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

Code APE :

Numéro de récépissé de déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles (s'il y a lieu) :

Siège social

Adresse du siège social (figurant dans les statuts) :

(Merci de vérifier sur le site de l'INSEE que les modifications éventuelles d'adresse de votre siège social ont bien été prises en compte).

Code postal :

Commune :

Canton :

Correspondance - le cas échéant

Adresse de correspondance (si différente) :

Code postal :

Commune :

Identification du représentant légal de la structure (désigné par les statuts)

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Identification de la ou les personnes chargées du dossier

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Subventions départementales

Avez-vous sollicité une autre aide du Département :

OUI NON

Si oui, précisez le montant et le service sollicité :

D'autres collectivités ?

OUI NON

Si oui, précisez :

Collectivité / Structure	Direction / service	Montant	Objet (ex : fonctionnement, appel à projet pour le projet X, festival Y...)	Subvention demandée/ obtenue

Fournir l'état d'avancement de ces demandes.

LETTRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Fait à, le

Signature

PRÉSENTATION DU PROJET ANNUEL DE LA STRUCTURE

Territoire(s) d'action :

Préciser ici les lieux, communes et territoires de déploiement du projet artistique et culturel pour l'année de la demande.

Présentation des actions et de la saison pour l'année N+1 :

Description du projet de programmation ou du projet artistique.

Cochez également les types d'actions développées par votre structure.

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Programmation de saison | <input type="checkbox"/> Résidences | <input type="checkbox"/> Programmation décentralisée |
| <input type="checkbox"/> Audiodescription | <input type="checkbox"/> Actions jeune public | <input type="checkbox"/> Programmation jeune public |
| <input type="checkbox"/> Actions publics empêchés | <input type="checkbox"/> Festivals | <input type="checkbox"/> Pratiques amateurs |

Publics visés :

Préciser ici les publics visés, leurs caractéristiques (sociales, âge, sexe, résidence, ...); les participations financières des usagers (politiques tarifaires, prix moyen du billet / de l'adhésion, ...); l'évolution des usages et des fréquentations ces dernières années ...

Objectifs :

(Objectifs culturels, artistiques, sociaux et éducatifs).

Partenaires (publics et privés) :

Préciser ici les partenaires mobilisés pour la réalisation du projet artistique et culturel et la nature de leur engagement ou de la coopération.

Programme d'actions :

Préciser ici les éventuels ateliers, rencontres, actions mises en place autour de l'évènement à destination du public.

Quelles sont vos ressources propres ?

(Part d'autofinancement, fonds de roulement)

**BUDGET ANNUEL DE LA STRUCTURE
PRÉVISIONNEL 2025 en TTC**

CHARGES (montant €)	
CHARGES ARTISTIQUES	
Achats de spectacles	
Apport en co-production	
Résidences	
Ateliers de pratiques artistiques*	
Salaire des artistes (charges sociales comprises)	
Frais d'accueil des artistes :	
Transport	
Hébergement	
Restauration	
Droits d'auteurs	
TOTAL CHARGES ARTISTIQUES	

PRODUITS (montant €)	
SUBVENTIONS	
DRAC Grand Est	
Région Grand Est	
Département de la Marne	
Ville	
Autres subventions :	
TOTAL SUBVENTIONS	

CHARGES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	
Salaires des techniciens (charges sociales comprises)	
Salaire chargé de production (charges sociales comprises)	
Frais d'accueil des techniciens :	
Transport	
Hébergement	
Restauration	
Achats, fournitures et matériel technique	
Locations matériel technique, véhicules	
Locations chapiteaux, scènes	
TOTAL CHARGES TECHNIQUES	

VENTES ET PRESTATIONS	
Recettes de billetterie	
Autres recettes	
Prestations de service	
Partenariats sur spectacles	
TOTAL VENTES ET PRESTATIONS	

CHARGES DE COMMUNICATION	
Honoraires graphiste	
Honoraire attaché de presse	
Impressions	
Inserts et encarts publicitaires	
Photographes et droits	
Frais postaux, télécommunication	
Frais de réception presse et invités	
TOTAL CHARGES DE COMMUNICATION	

AUTRES PRODUITS	
TOTAL AUTRES PRODUITS	

CHARGES DE LA STRUCTURE	
Salaires permanents (charges sociales comprises)	
Achats de fournitures	
Assurances	
Dotations aux amortissements	
Impôts et taxes	
Autres charges de gestion courante :	
TOTAL CHARGES DE LA STRUCTURE	

MÉCÉNAT	
TOTAL MÉCÉNAT	

TOTAL GÉNÉRAL (montant €) :

TOTAL GÉNÉRAL (montant €) :

La subvention sollicitée de € représente % du budget global.

NOM de l'association (sans sigle) :

Compte de résultat du dernier exercice clos

Exercice du au

CHARGES	Montant (€)	PRODUITS	Montant (€)
60 - Achats Prestation de services Achats matières et fournitures Autres fournitures		70 - Produits des activités Billetteries Marchandises (buvette, produits dérivés...) Autres recettes d'activités	
61 - Services extérieurs Locations Entretien et réparation Assurances Documentations		74 - Subventions d'exploitations État (Préciser le ministère) : Région(s) : Département(s) : Intercommunalité (s) : Commune(s) : Organismes sociaux (préciser) : Fonds Européens Agence de services et de paiement Aides privées (préciser)	
62 - Autres services extérieurs Rémunérations intermédiaires et honoraires Publicité, publication Déplacements, missions Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel Rémunération des personnels Charges sociales Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante Droits d'auteurs (SACEM) Achat de licences Pertes sur créances irrécouvrables Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières Intérêts des emprunts Autres charges financières		75 - Autres produits de gestion courante Dons Recettes publicitaires Cotisations	
67 - Charges exceptionnelles Amendes et pénalités Charges exceptionnelles diverses		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements et provisions		77 - Produits exceptionnels	
		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
		79 - Transferts de charges	
TOTAL DES CHARGES DIRECTES		TOTAL DES PRODUITS DIRECTS	
SOLDE CREDITEUR (EXCEDENT)		SOLDE DEBITEUR (DEFICIT)	
Contributions volontaires*			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et prestations Personnels bénévoles		87 - Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES INDIRECTES		TOTAL DES PRODUITS INDIRECTS	
TOTAL GÉNÉRAL		TOTAL GÉNÉRAL	

* Les rubriques 86 et 87 doivent être équilibrées, les montants des 2 totaux doivent être égaux.

Je soussigné(e), Président(e) de l'association, atteste sur l'honneur que les informations de ce compte de résultat sont conformes à celles de la comptabilité de l'association approuvée par les instances statutaires lors de l'Assemblée générale.

Fait le à

Signature :

NOM de l'association (sans sigle) :

BILAN au
(date de clôture de l'exercice)

ACTIF		PASSIF	
20 - Immobilisations		10 - Fonds associatifs et réserves 11 - Report à nouveau 12 - Résultat de l'exercice 13 - Subventions d'investissement Autres	
		16 - Emprunts et dettes à long terme	
41 - Créances		40 - Dettes à court terme	
51 - Comptes courants, livrets...			
53 - Caisse			

Je soussigné(e), Président(e) de l'Association, atteste sur l'honneur que les informations de ce bilan financier sont conformes à celles de la comptabilité de l'Association.

Date :

Signature :

INFORMATIONS LÉGALES

• L'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit, même si les conditions légales pour l'obtenir sont remplies par le demandeur. La décision d'attribution appartient à la seule autorité publique. Ce document n'engage en rien le Département de la Marne pour l'octroi d'une éventuelle subvention.

• Conformément aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, vous pouvez faire l'objet de poursuites pénales en cas de fausses déclarations.

• Le logo est la propriété du Département de la Marne et son utilisation est soumise à autorisation. Toute utilisation frauduleuse en méconnaissance de ce qui précède est passible de sanctions pénales conformément aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.

• Dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel : Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre demande de subvention. Le Département de la Marne est le responsable du traitement qui relève d'une mission d'intérêt public. Ce traitement s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant : les articles L.1111-4 et L.3211.1 du Code général des collectivités territoriales, l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 et la réglementation départementale relative à la mise en œuvre de la politique en faveur de la culture adoptée par le Conseil départemental de la Marne.

L'ensemble de ces informations est obligatoire : tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre demande. Les données enregistrées sont conservées pour une durée conforme aux prescriptions des Archives départementales de la Marne, soit pendant dix ans. Les informations sont destinées aux services habilités du Département de la Marne (Service des Affaires Culturelles, Service des Finances et Service du Numérique), aux membres du Conseil départemental de la Marne statuant sur votre demande, aux prestataires chargés de la maintenance des logiciels utilisés par les services du Département (sous-traitants), ainsi qu'à la paierie départementale.

Il est rappelé qu'en application du décret n°2017-779 du 5 mai 2017, le Département doit diffuser, sous forme électronique, les données essentielles des conventions de subvention qu'il a conclues avec tout organisme.

Sauf opposition de votre part, le Département de la Marne pourra être amené à utiliser vos coordonnées pour la constitution d'un annuaire interne des acteurs culturels et pour l'envoi d'informations institutionnelles.

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de ces données. Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Service des affaires culturelles ou auprès du Délégué à la protection des données (DPO) du Département de la Marne (dpo@marne.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Prénom :

Nom :

Représentant(e) légal(e)¹ de :

ATTESTE QUE :

- la structure est à jour de ses obligations administratives², comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- la structure souscrit et s'engage à respecter au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- la structure déclare exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- la structure³ respecte les principes et valeurs de la charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

Fait le :

À :

Signature :

¹ Si le signataire n'est pas le (la) représentant(e) statutaire ou légal(e) de la structure, joindre le pouvoir ou le mandat (portant les 2 signatures – celle du (de la) représentant(e) et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

² Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe – Préfecture ou Sous-préfecture.

³ Concerne uniquement les associations